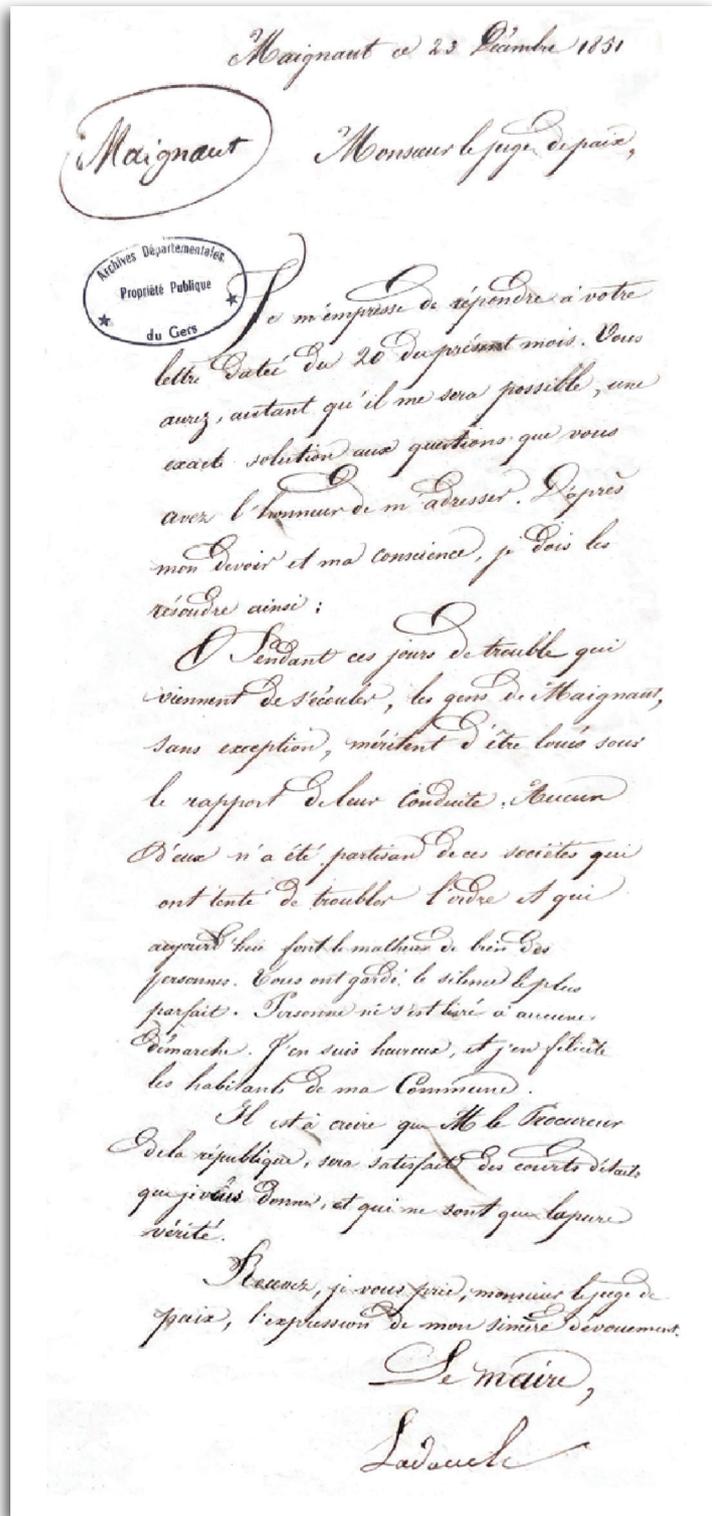


# Face au coup d'État du 2 décembre 1851 : Maignaut et ses voisines Saint-Orens, Saint-Puy et Valence...



Le 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon 1<sup>er</sup>, Président de la République exécute un coup d'État et s'empare du pouvoir. Plusieurs communes du Gers se lèvent pour défendre la République.

Le 4 décembre 1851, l'insurrection est écrasée, vient le temps de la répression et de la délation. Lors de la séance du 23 août 1852, le Préfet déclare : « au sein de ce département si renommé par le bon vouloir des habitants à l'égard de l'Autorité...l'insurrection a mis en mouvement plus de 12000 hommes ». La répression est impitoyable. 915 mandats d'arrêts furent décernés, 459 Gersois, condamnés à la déportation en Algérie, 4 furent traduits en Conseil de guerre, 2 à l'exil..

Les maires sont sommés de faire un rapport sur les faits survenus dans leur commune et de dénoncer les séditeux.

Le 23 décembre 1851, le maire de la commune de Maignaut, 406 habitants, Jean Ladouch, propriétaire du domaine de Labonne, écrit fièrement au juge de paix du Canton :

Monsieur le juge de paix

Je m'empresse de répondre à votre lettre datée du 20 du présent mois ; vous aurez autant qu'il me sera possible une exacte solution aux questions que vous avez l'honneur de m'adresser. D'après mon devoir et ma conscience je dois les résoudre ainsi ; Pendant ces jours de trouble qui viennent de s'écouler, les gens de Maignaut sans exception méritent d'être loués sous le rapport de leur conduite. Aucun d'eux n'a été partisan de ces sociétés qui ont tenté de troubler l'ordre et qui aujourd'hui font le malheur de bien des personnes. Tous ont gardé le silence le plus parfait. Personne ne s'est livré à aucune démarche. J'en suis heureux et j'en félicite des habitants de ma commune. Il est à croire que M. le Procureur de la république sera satisfait des courts détails que je vous donne et qui ne sont que la pure vérité.

Recevez, je vous prie, monsieur le juge de paix, l'expression de mon sincère dévouement.

Le maire Ladouch.

Si Maignaut, et Saint-Orens-Pouy-Petit dans une moindre mesure, font partie des communes qui soutiennent le parti de l'ordre. D'autres comme, Vic, Castéra, Jegun, Lavardens, Bezolles et Gondrin seront au contraire au premier rang de la résistance.

Revenons sur les faits.

## Le coup d'Etat et les provinces

Le 10 décembre 1848, sous fond de troubles sociaux, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon 1<sup>er</sup>, est élu Président de la République pour un mandat unique de 4 ans. Il aurait pu se contenter de s'exclamer : « Ne pas pouvoir être réélu est une funeste connerie » et s'en tenir là. Il préfère faire exécuter un Coup d'État (le 2 décembre 1851) afin de conserver le pouvoir.

Paris bouge très peu, le peuple ouvrier est encore sous le coup des journées de juin 1848. La Bretagne, la Normandie, le nord de la France soutiennent le coup d'État. En revanche, le midi de la France et une partie du sud-ouest descendent dans la rue pour défendre la République.

## La résistance au coup d'État dans le Gers

Durant la première semaine de décembre 1851, les populations rurales du Gers, du moins une partie d'entre elles, que l'on imagine

**Sources :** Archives départementales du Gers

J. Dagnan, Le Gers sous la Seconde République, 2 volumes, Auch, 1928.

Francis Démier, Le coup d'Etat du 2 décembre 1851, Paris, 2023.

**L'auteur :** François-Xavier Merrien, sociologue et historien, est établi à Maignaut-Tauzia depuis 2017. Membre de la Société archéologique et historique du Gers. Il vient de publier : « L'eau et la ville. Rennes, une histoire » dans la collection Beaux livres et Histoire aux Presses Universitaires de Rennes.

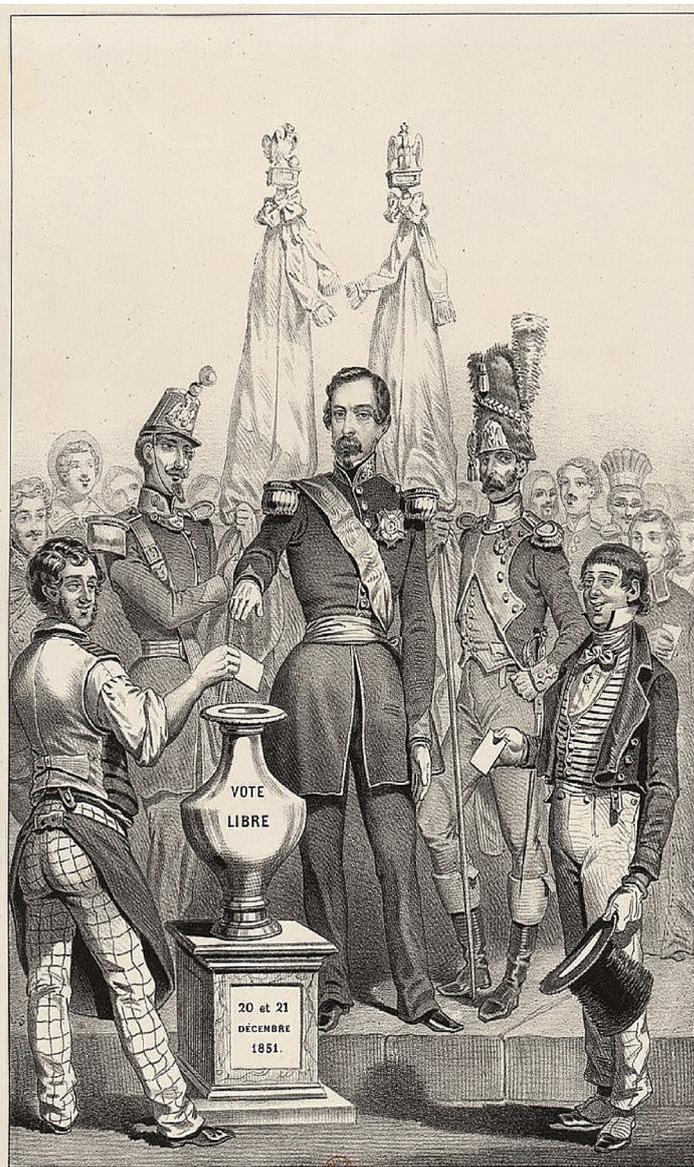
souvent passives, ont fait preuve d'un sursaut républicain et socialiste à maints égards extraordinaire.

Le 3 décembre, Auch apprend le coup d'État. Les républicains militants d'Auch et les délégués de quelques villes et villages voisins, accourus en hâte, se réunissent dans les bureaux du journal socialiste « l'Ami du Peuple ». Le mot d'ordre d'un soulèvement armé est dans un premier temps rejeté par une majorité de l'Assemblée. L'arrivée d'un autre groupe, conduit par Cantaloup, vétérinaire à Mirande et l'un des leaders socialistes du département change la donne. Le 3 au soir, l'assemblée décide d'envoyer des émissaires dans toutes les communes voisines pour soulever et armer rapidement la population et la diriger sur Auch, désignée comme le quartier général de l'armée insurrectionnelle. Dès quatre heures du matin, le 4 décembre, le tocsin sonne dans près de cinquante villages. Vic-Fezenzac se soulève. Les populations des villages voisins, Bezolles, Beaucaire accourent au son du tocsin ; une nombreuse colonne se forme et prend la route d'Auch. A Jégun et à Lavardens, l'insurrection éclate à la même heure, Les insurgés rejoignent ceux de Vic. Des épisodes similaires se déroulent à l'Île-de-Noé, Barran, Bassoues et Mirande. Les bandes entraînées par Vic et Barran font jonction et se dirigent vers Auch. A Condom, un Comité républicain s'empare de l'hôtel de ville. A Fleurance et Mirande, le pouvoir appartient aux insurgés.

Les bandes parties de Vic et de Barran, qui comptent 3.000 insurgés, drapeau rouge et tambours en tête, chantant des airs patriotiques se dirigent vers Auch. Elles sont armées de fusils de chasse, de carabines, de sabres, de fourches, de faux. Elles croient trouver Auch entre les mains des Républicains. Elles arrivent à Auch, faubourg de l'Oratoire, dans la nuit du 4 au 5 décembre. Après une longue période de désarroi, le régiment de hussards qui leur fait face charge la foule. Le groupe de Vic, en tête de la manifestation résiste mais, très vite, c'est la débandade générale.

Sauf à Mirande qui reste insurgé jusqu'au 7 décembre, les républicains modérés et socialistes (les « montagnards ») ont perdu. Dans tout le département, le nouveau pouvoir procède à des arrestations. Plus de 900 personnes sont interrogées, 459 sont arrêtées et déportées en Algérie, ce qui fait du Gers le 13<sup>e</sup> département de France par le nombre de déportés et l'un des plus réprimés si on tient compte de la taille de la population. Au total, 53 villes et villages sur 145 se sont soulevés. Les territoires qui se sont révoltés sont depuis 1848 des terres républicaines d'inspiration socialiste. Dans le Gers, des sociétés secrètes socialistes foisonnent depuis 1848, notamment à Auch, Condom, Masseube, Mirande, Eauze, Gondrin, Fleurance, Vic, Jégun et dans les villages environnants comme Bezolles. Dans ces sociétés secrètes, on promet une république sociale, une baisse des impôts indirects et même une redistribution des terres. Les chefs sont souvent des avocats, des instituteurs, mais le grand nombre est composé d'artisans, d'ouvriers, de boutiquiers, de petits cultivateurs. Parmi les condamnés à la déportation, on compte 103 ouvriers ou artisans (25 cordonniers, 23 maçons, 18 forgerons, 12 menuisiers, 11 charpentiers, 13 serruriers etc.), 59 cultivateurs, 28 aubergistes, 41 rentiers, 30 ou plus boutiquiers (14 tailleurs, 13 boulangers, 3 bouchers), des professions libérales (9 avocats, 7 médecins, 4 pharmaciens, 1 vétérinaire), 2 instituteurs, 1 professeur et un inspecteur primaire et une foule d'autres métiers. Les condamnations sont le reflet des tendances politiques des territoires.

Si on tient compte de la taille des communes, Bezolles (503 habitants) est la commune la plus fortement réprimée du Gers. A Condom, les avocats Lamarque et Daulhième, et l'instituteur révoqué, chefs de l'insurrection, militants socialistes et meneurs des sociétés secrètes et 34 de leurs compagnons ont été arrêtés. En revanche, les alentours de Maignaut restent beaucoup plus calmes.



Cassé frères, à St-Gaudens.

à Paris, chez A.Bés et F. Dubreuil, imp. édit. rue Git-le-Cœur, 11.

(Déposé

**LOUIS NAPOLEON BONAPARTE**

RÉTABLISSANT LE SUFFRAGE UNIVERSEL,

Le 2 Décembre 1851.

©Gallica BNF

### Nombre de condamnés par commune

Auch :	54	Bezolles :	11
Mirande :	51	Bassoues :	10
Condom :	36	Lavardens :	6
Vic :	31	Mauvezin :	5
Fleurance :	25	Gondrin :	5
Jégun :	15	Castéra :	4
Masseube :	1	La Sauvetat :	2

(mais aussi : Saint Puy : 1 - Pardailan : 1

Saint Paul de Baise : 1 - Saint Orens-Pouy-Petit : 1

Ayguetinte : 1 - Beaucaire : 1)

# L'agitation au niveau des communes

**Maignaut** (406 habitants) tout d'abord est entièrement gagné au parti de l'Ordre et applaudit le coup d'État. Le Chef de la police peut écrire au Préfet : « Cette commune n'a pas pris part au mouvement insurrectionnel. Monsieur Le maire annonce dans son rapport que personne n'a bougé et qu'il ne s'est pas manifesté la moindre agitation. »

**Saint-Puy**, (1674 habitants) est agitée par des tentations révolutionnaires, le tocsin sonne durant 2 heures. Le maire de Saint-Puy raconte le déroulement des faits dans sa commune : « Dans la nuit du 4 au 5 décembre plusieurs individus connus pour leurs opinions exaltées se rendirent à Condom pour prendre avis des démagogues de cette ville, ils rentrèrent après minuit. Vers les cinq heures, on s'empara des cloches au moment où le carillonneur sonnait l'angélus. Elles furent mises à toute volée pendant environ deux heures ; on arrêta de temps en temps la volée pour sonner le tocsin. Peu d'habitants de la campagne répondirent à leur appel. A six heures et demie, on me fit demander

les armes de la garde nationale et les clefs de la mairie... Je résistai à leur demande avec toute la fermeté dont je suis capable et après leur avoir parlé le langage énergique de l'administrateur, je leur parlai celui d'un bon père de famille, je leur fis comprendre combien ils s'exposaient en m'adressant une pareille demande et que si par malheur parmi eux ils avaient recours à la violence qu'ils encourraient les peines les plus graves, j'ajoutai même que s'ils rentraient tranquillement chacun chez soi que je ne ferai aucun rapport sur ce qui venait de se passer. Au même moment tout le monde se retira... »

**Valence** (1.674 habitants) ne connaît aucun mouvement insurrectionnel. Le maire adjoint explique au Procureur de la République : « La journée de jeudi dernier 4 décembre a été une journée d'émotion d'inquiétude, d'agitation dans tout le canton de Valence dans presque toutes les communes les cloches ont été sonnées à grande volée. On n'a pas heureusement répondu partout à cet appel à l'insurrection et ce n'est que dans 5 ou 6 communes du midi du canton : Castéra-Verduzan, Beaucaire, Rozès, Bezolles, Justian, Roques qu'un nombre considérable d'habitants se sont soulevés et se sont dirigés sur Auch... » A Valence, les nouvelles reçues de Paris ou contribué pour beaucoup à rétablir le calme et la tranquillité. » Il souligne également que la présence d'une brigade de Gendarmerie à Valence a pu produire un effet,

**Saint-Orens-Pouy-Petit** (455 habitants) est resté également calme, mais dans un témoignage remarquable sur l'opinion publique du territoire, le maire affirme : « si la démagogie eût triomphé

48 heures, nous aurions aussi fourni notre petit contingent insurrectionnel. » En effet, à la nouvelle du Coup d'État, 4 habitants connus pour leurs opinions socialistes (Barrère, maçon, Florensan, cultivateur, Lestrade et Pomès, maçons) se sont rendus à Condom pour prendre des consignes auprès du Comité révolutionnaire. Sur place,



Passage des insurgés à Nérac, le 4 décembre 1851 : départ pour Agen

ils ont appris la défaite des insurgés à Auch et la démission de la Commission révolutionnaire. Ils sont revenus dépités à Saint-Orens-Pouy-Petit. Le maire considère d'ailleurs que ces compatriotes de Saint-Orens-Pouy-Petit ne sont guère dangereux. « Les démocrates amis du petit peuple suivant leur expression sont ici au nombre d'une douzaine »... « leur singulière théorie, chez eux ne conduit qu'à des bavardages subversif et non point à des actes de violence ».

Il ajoute : « l'un d'eux vint me trouver et me dit qu'il était de l'opinion du petit peuple qu'il fallait soulager le pauvre, faire travailler l'ouvrier, ajuster les droits de cave, diminuer les impôts et les répartir surtout avec égalité, que le petit payait en proportion plus cher que le riche, autrement on verrait des malheurs mais que quant à lui, il ne se révolterait jamais qu'il désapprouvait la violence. »

Le maire de Saint-Orens-Pouy-Petit témoigne aussi de la répression féroce organisée contre les insurgés et de la peur qu'elle inspire. Il témoigne : « Un fait m'a été rapporté le sieur Bajolle aurait dit qu'il y avait dans une maison du village un fuyard de Condom, qu'il avait vu mais qu'il ne voulait pas faire connaître ni la maison ni l'individu. Il est également rapporté que les fuyards de Condom traversent le bois de Saint-Orens pour se cacher et trouvent l'hospitalité la nuit dans quelques maisons près des bois situés sur les confins des communes de Saint-Orens, de Roquepine et de Saint Puy. J'ai aperçu un jour, un nommé Paul Biron accompagné d'un nommé Lary fuyants en traversant les bois de Laplagne, on croit qu'ils sont aux environs ou chez un nommé Tuchet de Saint Puy, beau-frère de Biron. »

Les fuyards seront rattrapés, enfermés dans la prison de Condom puis déportés.

En définitive, contrairement à l'image d'Épinal d'un monde rural gersois entièrement soumis à l'Empereur, une partie de la population rurale du Gers a montré durant quelques jours une défense énergique de la République et des principes socialistes qui lui vaudront une répression impitoyable. L'insurrection prit parfois les habits de la « grande révolution », mais elle se fit au nom des grands principes. Aucun acte de violence contre les biens ou les personnes ne fut à déplorer. La participation des petits paysans est un des faits remarquables de cet événement historique. Au fil du temps, l'empreinte socialiste est restée forte dans les communes insurgées. Cependant, après vingt ans de prospérité sous le Second Empire, le monde rural deviendra conservateur et il sera long à accepter la République. ■ **François-Xavier Merrien**



⊗ St-Fuy

⊗ Auch